

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement

Edition quotidienne, par an..... \$3.00
 Edition hebdomadaire, par an..... 1.00
Invariablement payable d'avance
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix des Annonces

Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.12
 Chaque ligne en sus, première ins.. 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT DU 26 DÉCEMBRE 1878.

LE DRAME

CHAMPS-ÉLYSÉES

PAR HIPPOLYTE AUDEVAL

XVII

En s'enfuyant avec Philibert dans un fiacre, après le crime commis aux Champs Élysées, Goffin n'avait pas parlé à son compagnon du portefeuille enlevé à Julien.

Goffin, d'après toutes les apparences d'ailleurs, s'imaginait que ce portefeuille rebondi contenait les gains considérables d'un des joueurs sorti de chez la baronne Maritza en faisant Charlemagne.

Le grelin était convaincu qu'il y avait là pour lui une fortune et il se promettait d'avance de ne pas la partager avec Philibert.

Se croyant riche, Goffin se mit à mépriser profondément son compagnon, son ami inséparable, et résolut de se séparer de lui.

—Philibert, pensa-t-il, est décidément trop ivrogne et trop bête. Demain, je le lâcherai.

Par prudence, Goffin n'avait pas donné son adresse au cocher, et s'était fait conduire au chemin de fer de Sceaux.

Là, il fit semblant d'entrer dans la gare, et, quand le fiacre fut loin, il se dirigea avec Philibert vers leur domicile commun, rue de la Tombe-Issoire, cest-à-dire près du chemin de fer et aux environs de la Butte-aux-Cailles.

Durant le trajet, Philibert n'avait cessé ses doléances sur le crime qui venait d'être commis et sur la prétendue erreur qui l'avait causé, car Goffin affirmait toujours n'avoir frappé un passant que parce que ce passant avait d'abord frappé Philibert qui lui demandait humblement et respectueusement l'aumône.

Cette discussion aurait pu durer longtemps. Mais Philibert se mit au lit et s'endormit.

Goffin alors tira de sa poche le précieux portefeuille, et, d'une main qui tremblait de joie et d'avidité, il l'ouvrit.

Peu s'en fallut qu'il ne réveillât son compagnon par ses imprécations violentes, tellement sa déception fut cruelle.

—Je suis volé! s'écria-t-il..... Volé comme dans un bois! Il était donc décafé, ce jeune homme?... Oh! non, ce n'est pas possible, car en ce cas il serait resté jusqu'à la fin de la partie, en empruntant de l'argent à ses amis pour tâcher de se rattraper. Je crois plutôt qu'il ne sortait pas de chez la baronne Maritza et qu'il y a plusieurs locataires dans cette maison des Champs-Élysées.

Alors, ce journal est donc un imprudent menteur, qui trompe son monde en parlant de l'hôtel de cette baronne?... Rien! rien! rien!... Des papiers... des lettres... Je suis volé d'une manière abominable!

L'infâme grelin tomba dans un anéantissement complet.

Tout à-coup, un de ces éclats de rire stridents qui lui étaient familiers s'échappa de ses lèvres.

—Voilà qui est drôle! dit-il en feuilletant les papiers du portefeuille... J'ai assassiné le fils de mon ami Philibert... qui m'a as-

sisté pour cette opération. Oui... Les preuves en sont là... Ce jeune homme que j'ai frappé et étendu inanimé à mes pieds, c'est Julien Rambaud, le propre fils de Philibert Rambaud qui dort là si tranquillement!

Goffin se garda bien de révéler cette nouvelle à son compagnon.

—Cela pourrait jeter un froid entre nous, pensa le misérable, et je n'ai plus besoin de lâcher Philibert, puisque je reste aussi pauvre que lui.

Cependant, l'importante découverte qu'il venait de faire et toutes celles qu'il fit encore les jours suivants, ne tardèrent pas à consoler Goffin de n'avoir dérobé que des papiers sans valeur et à lui suggérer un plan de conduite qui, selon toute apparence, devait lui procurer une honnête aisance jusqu'à la fin de ses jours. Voici comment.

Les journaux ayant mentionné dès le lendemain l'attentat des Champs-Élysées et annoncé en même temps que la victime de cette odieuse agression ne succomberait pas à sa blessure, Goffin attendit, laissa la guérison s'opérer, et alla même rue de Lille prendre des nouvelles de Julien.

Les renseignements qu'il obtint du concierge corroborèrent pleinement ceux du portefeuille: Julien Rambaud était avocat, habitait chez monsieur et madame Lavernède, qui le chérissaient et et le considéraient comme un fils.

—Oui, comme un fils, pensa Goffin qui se rappela d'avoir vu de près monsieur Lavernède et Julien neufs ans auparavant, lors de la tentative pour dépouiller le rentier de la majeure partie de sa fortune.

Mais ce souvenir n'intimida pas Goffin.

Il était impossible en effet qu'il fût reconnu, car il avait eu la précaution de couvrir de saie son visage ainsi que celui de Philibert, pendant la nuit où monsieur Lavernède et Julien avaient été ses prisonniers.

Il était certain aussi que récemment, aux Champs-Élysées, Julien n'avait pas pu dans l'obscurité distinguer les traits de Philibert lui demandant l'aumône en baissant la tête, et ne l'avait pas aperçu du tout, lui, Goffin, qui était venu dans l'ombre le frapper par derrière.

Donc, Goffin et Philibert pouvaient se présenter sans crainte chez monsieur Lavernède, afin de déclarer que Philibert Rambaud était le père de Julien.

Quant aux conséquences de cette déclaration, elles coulaient de source et sautaient aux yeux.

Monsieur et madame Lavernède étaient fort riches, Julien usait de leur immense fortune comme si elle eût été la sienne, et, naturellement, il se ferait un devoir d'arracher son père à la misère où il languissait.

Naturellement aussi Goffin participerait aux bénéfices de cette excellente situation.

N'était-il pas l'ami dévoué, le compagnon inséparable du père de Julien?

Et si quelques difficultés survenaient, si Philibert lésinait pour partager avec lui les produits de cette combinaison dont le succès était assuré d'avance, Goffin n'aurait qu'un mot à lui dire pour le rendre d'une docilité exemplaire, et ce mot était celui-ci:

—Fais attention!... Je puis prouver que tu as été mon complice dans l'affaire des Champs-

Élysées, et, si tu ne m'obéis pas en tout et pour tout, je te dénonce à la justice comme ayant tenté avec moi d'assassiner ton fils.

Tel était le plan de ce scélérat, plan longuement mûri, et qu'il eut la patience de ne pas mettre à exécution avant le rétablissement de Julien.

Dès que le moment lui parut favorable, il commença à préparer à cette entrevue Philibert, dont il redoutait les maladrotes et les intempérances de langage.

—J'ai retrouvé ton fils, lui dit-il un jour brusquement.

Philibert resta comme abasourdi.

—Mon fils! balbutia-t-il.

—Ton fils Julien. Tu m'as parlé de lui quelquefois... pas souvent... plus souvent que de ta femme.

—Laure!... Ma femme... Julien!

Un flot de souvenirs monta au cœur de Philibert.

—Laure, murmura-t-il... Je l'aimais bien... Toutes les qualités, toutes les vertus... Mais quand elle a vu qu'après la perte de ma fortune je noyais mes chagrins, et pas dans l'eau, elle s'est mise à me faire la mine. Moi, ayant toujours été trop sensible, je n'ai pas pu supporter ça, j'ai décampé.

Julien, lui, souriait, ne m'adressait pas de reproches. A quatre ans, on ne sait pas, on sourit tous les jours. Voilà pourquoi je t'ai parlé plus souvent de Julien... Mon fils!... Tu dis que tu as retrouvé mon fils?

—Oui.

—Tu ne me trompes pas?

—Vois!

Goffin montra une lettre portant cette suscription: "Monsieur Julien Rambaud, avocat, chez monsieur Lavernède, rue de Lille."

—Lavernède! répéta Philibert assailli d'un vague souvenir.

—Ne cherche pas dans ta mémoire, tu ne le connais pas, reprit Goffin qui jugea inutile de rappeler en ce moment les scènes pendant lesquelles Philibert s'était trouvé sans le savoir en présence de son fils. Il y a de singulières rencontres dans la vie, continua Goffin, mais il y a aussi beaucoup de ressemblances trompeuses. Moi, par exemple, quand j'ai vu ton fils, j'ai remarqué en lui la taille et la tournure de ce jeune homme que j'ai frappé une nuit aux Champs-Élysées, par suite d'un malentendu...

—Tu l'as vu! s'écria Philibert... Tu as vu Julien, mon fils?

—Parfaitement.

—C'est un homme, maintenant!...

—Oui. Grand, beau, élégant, riche... et avocat distingué, à ce qu'on dit.

—Avocat!... Oui... Julien, mon fils, doit avoir aujourd'hui vingt-quatre ans. Et Laure... ma femme?...

—Elle n'existe plus.

Philibert Rambaud cessa d'interroger.

Il se mit à pleurer silencieusement.

—Viens boire un coup, reprit Goffin décidément, tu es trop sensible.

Philibert fit un geste d'horreur et de dégoût.

Puis, avec un sourire navrant: —Ah! oui, il faut boire! s'écria-t-il. Ma femme est morte de chagrin, mon fils ne me connaît plus... Buons!

(A continuer.)

Charcuterie Française

PRIX EXTRA, EXPOSITION 1877

Pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An:

Jambons Beucanés, première qualité.
 Commandes pour Soirées et Festins exécutées à des prix très-modérés.
 Aussi toute personne désirant faire saler et boucaner des Jambons, ils leur seront garantis à 20 cents la pièce.

Succursale à la Haute-Ville, No. 90, rue St. Jean, E. ROUMILHAC.

RUHLMANN,

Coin des rues Grant et des Fossés, En face de l'École des Frères.

Québec, 12 décembre 1878—Imp

G. SEIFERT,

Salles d'Exposition du Bazar Européen

12, RUE LA FABRIQUE,

(EN HAUT)

Sont ouvertes depuis LUNDI, 2 Déc.

Le public est cordialement invité de venir visiter la magnifique collection de

Poupées, Jeux, Jouets et Articles de Fantaisie.

200 POUPEES EN EXPOSITION. Québec, 7 décembre 1878—1m

3,000

Morceaux de Musique

A

50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

SPÉCIMEN DE NOS PRIX:

VALSES.	MORCEAUX.
Clara.....10	Chant du berger...20
Le désir.....10	Charge des hussards...25
Willows.....10	Convent bells...25
Life in courts...20	Fleur des alpes...20
Les papillons...25	Love in May...20
Bords du Rhin...25	Marie, nocturne...20
Immortellen...25	Menuet de Mozart...20
Pluie de perles...25	Le monastère...20
Fenella.....30	La chatelaine...25
Grande valse bril...30	Chas amimam...25
Les roses.....30	Deuxième nocturne...25
Viennese children 3	Echo de Lucerne...25
Village swallows...30	Hundred pipers...25
Artist's life.....40	La mia Letizia...25
Better times.....40	Musical forget me not...25
Jolly fellows.....40	Nazareth.....25
Morning journal...40	Petit ange.....25
Wine, Women & Song.....40	Robert toi que j'aime.....25
You and you.....40	Promenade milit...25
	Chasseurs.....30
	Danse espagnolle...30
	Fly not yet.....30
	a harpe Eolienne...35
	Lalla Rourk.....30
	Mirille.....30
	Réverie.....30
	Souvenir d'enfance...30
	Souvenir de Venise...30
	Starry night.....30
	Titania.....30
	Perle de Varsovie...30
	Ecosaise, caprice...35
	Terpsichore.....35
	Guillaume Tell...35
	Bohemian Girl...40
	Cascade de rubis...40
	Deux anges.....40
	Fandango.....40
	Fleur de la forêt...40
	Harmonie du soir...40
	Mountain stream...40
	L'orgie.....40
	Il Pirata.....40
	Les regrets.....40
	Somnambula.....40
	Caprice hongrois...40
	Danse andalouse...40
	Faust, fantaisie...40
	Mignon.....40
	Norma.....40
	Maritana.....40
	Chant des pêcheurs...20

Nouveaux Pianos de Bernard & Allaire

WEBER & CIE., WATERS & SONS.

Harmoniums de

ESTEY & CIE. ET WILCOX & WHITE.

CHEZ

BERNARD & ALLAIRE,

ÉDITEURS DE MUSIQUE,

6, rue la Fabrique.

Québec, 14 décembre 1878.

CANADA, Province de Québec, District de Québec. Cour Supérieurs.

DAME MATHILDE SAMSON, de St. Joseph de Lévis, épouse de GILBERT FOURNIER, Commerçant et Cultivateur, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice,

et Demanderesse, GILBERT FOURNIER, Commerçant et Cultivateur, de St. Joseph de Lévis, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 19 décembre courant.

PELLETIER & CHOUINARD, Proc. de la Demanderesse. Québec, 19 décembre 1878—1m

PIANOS

ET

Orgues-Harmoniums!

Une consignation considérable de magnifiques PIANOS ET ORGUES vient d'être reçue chez A. LAVIGNE. Ces instruments ont été choisis avec le plus grand soin et défient toute comparaison au point de vue artistique; ils sont en vente à des prix modiques avec termes faciles de paiement chez

A. LAVIGNE,

Editeur de Musique, 25, rue St. Jean. (Banque d'Epargnes.)

Québec, 14 décembre 1878.

Cie. d'Assurance

North British and Mercantile

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

ETABLIE EN 1809.

EDIMBOURG ET LONDRES.

Capital.....£2,000,000 Stg. ou \$10,000,000
 Fonds investis £4,354,000 Stg. ou \$21,189,467
 Revenus annuels £1,413,227 Stg. ou \$6,877,794

DÉPARTEMENT DU FEU.

Le soussigné, Agent responsable de la dite Compagnie, continuera à ASSURER TOUTES SORTES D'IMMEUBLES CONTRE LE FEU A DES TAUX RÉDUITS.

JOHN LAIRD,

Agent,

113, rue St. Pierre.

Québec, 9 décembre 1878—1m

FOURRURES, FOURRURES

G. R. Renfrew & Cie.

Capes, Manchons et Casques pour Dames et Enfants, en grande variété et en Fourrure de toute sorte.

Garnitures en Castor et en Alaska. Casques, Gants et Gantelets pour Messieurs.

Capots en Fourrure et Robes de Cariole, le plus bel assortiment en Canada.

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS. Québec, 7 décembre 1878—1m

Société de Prêts et Placements de Québec.

A V I S .

Le quatrième versement de DIX POUR CENT est par le présent demandé et sera payable au Bureau de la Société, No. 13, rue St. Jacques, Basse-Ville, le ou avant MARDI, le 7 JANVIER prochain.

Par ordre,

ROBT. LAROCHE,

Sec.-Trés.

Québec, 6 décembre 1878—1m

Banque Union du Bas-Canada.

DIVIDENDE No. 26.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de

DEUX POUR CENT

sur le Capital payé de cette Institution, vient d'être déclaré pour l'année semi-annuelle, payable à la Banque ou à aucune de ses Succursales, le ou après

JEUDI, le DEUXIEME jour de JANVIER 1879.

Les Livres de Transfert seront fermés du 16 au 31 Décembre inclusivement.

Par ordre du Bureau de Direction,

P. MAC EWEN,

Cassier.

Québec, 30 novembre 1878—jd

Annances Nouvelles.

Etrences 1879—F. Oisel.
 Prix défiant toute concurrence—Peverley & Cie.
 Au commerce—Peverley & Cie.
 Rendez vous enfants heureux—Geo. Buchner
 Acte de faillite de 1875—P. L. Marcotte.
 Encan de Présents du Jour de l'An—Oct. Lemieux & Cie.
 Présents—Glover, Fry & Cie.
 Cadeaux de Noël et du Jour de l'An—L. Drouin & Frère.
 Protection—F. X. Lepage.

QUEBEC,

JEUDI, 26 DECEMBRE 1878.

LA SAISON DES FÊTES.

Nous voici au cœur de la saison des fêtes, les vraies fêtes canadiennes, les fêtes à la neige. Noël sans neige, serait dénudé; le Jour de l'an sans glace, on ne saurait plus comment glisser dans les bras des gens; les Rois sans frimas cela ne se voit plus. Mais dans notre pays, il y a rarement à craindre que l'hiver fasse les choses à demi. Nous commençons à nous désespérer en voyant si peu de neige; et aussitôt, au bon moment, l'avant-veille de Noël, nous est arrivée une bordée à combler tous les vœux et à remplir tous les chemins.

Les temps sont durs, c'est ce que tout le monde sait; mais à l'air de la ville, en cette saison des fêtes, il n'y paraît pas trop. Québec en costume d'hiver, semble encore assez accort. La neige bouche les trous et efface les rides. Sous cette perruque poudrée, le vieux Québec paraît plus jeune que son âge. Mais pour se laisser séduire par son aspect d'aujourd'hui, il faut oublier son aspect d'hier: les bones de l'automne, les trottoirs casse-cous, les places fondrières, l'escalier Prescott. Il est triste tout de même de penser qu'une ville aussi hospitalière et aussi aimable soit dans son beau lorsque, par l'effet des rigueurs du climat, elle est glacée! Il est triste de s'avouer, qu'avant de recevoir des étrangers de distinction comme le marquis de Lorne et la princesse Louise, elle est obligée de leur faire entendre qu'ils doivent, pour la venir voir, attendre qu'elle soit convenablement figée!

Prenons-en notre parti cependant et contentons-nous de ce que nous avons, en espérant des temps meilleurs. Ils viendront, soyez-en sûr. Une ville comme Québec, quoi qu'on fasse et quoi qu'elle fasse, n'échappe pas à sa bonne destinée. Il faut bien que, tôt ou tard, elle soit heureuse et prospère. La nature, l'histoire l'ont créée pour cela. Elle a son passé, intéressant et glorieux, qu'on ne peut lui ôter; son avenir riant qu'on ne peut lui dérober. Empêcher Québec de s'aider, de se pousser, de se faire du bien, l'engager même à se nuire, on y parviendrait peut-être, qu'en dites-vous? mais lui ravir sa position magnifique sur le St. Laurent et les avantages qui, un jour, en découleront, son attrait pittoresque: impossible, il n'y a pas à y songer. C'est ce qui doit nous rassurer et embellir notre repos.

Noël, qui s'est si bien passé, promet un beau Jour de l'an et une brillante fête des Rois. Nous aurions pu, après tout, n'avoir pas de neige; et concevez-vous qu'on puisse aller à la messe de minuit autrement qu'en carriole? Figurez-vous, si vous le pouvez, des parapluies au lieu de fourrures, des mines trempées au lieu de joues rosées. De l'eau au lieu de neige, et tout était gâté! Le ciel qui se plaît à contredire Venner, aurait bien pu cependant nous jouer ce mauvais tour. Nous avons un gage sûr de ses éléments desseins, car, dit-on, un beau Noël n'a jamais été suivi d'un vilain Jour de l'an. Quant aux Rois, jusqu'ici le sort contraire ne les saurait

poursuivre; c'est assez qu'en Europe, on les assassine, sans qu'au Canada on leur vole leur fête, au moment surtout où nous est arrivée une princesse qui sort à pied tous les jours et qui pour sceptre porte une badine.

BRUITS DU JOUR.

Il paraît certain que l'affaire du Lieutenant-Gouverneur se dénouera cette semaine même dans un sens ou dans l'autre. Les dépêches adressées aux journaux conservateurs, annoncent qu'elle sera soumise demain ou après-demain au Gouverneur en conseil.

M. Masson, qui était allé à Montréal passer une revue de milice, est retourné de suite à Ottawa.

D'après les racontars conservateurs, la réponse du Lieutenant-Gouverneur au mémoire Angers, n'aurait été reçue à Ottawa qu'à la fin de la semaine dernière. Il aurait été communiqué de suite à M. Angers, qui aurait fait connaître sa réplique samedi. Le cabinet se déclarerait suffisamment informé et délibérerait, sans demander de nouvelles explications au Lieutenant-Gouverneur.

Il doit y avoir cependant, dans ce racontar, quelqu'inexactitude, car il y a pour le moins quinze jours que la réponse de l'hon. M. Letellier a été envoyée, et c'est sans doute la réplique au dernier mémoire Angers qui n'est parvenue à Ottawa qu'à la fin de la semaine.

Le *Globe* donne le juge Loranger comme étant le successeur désigné de l'hon. M. Letellier.

Il paraît que c'est par erreur que le *Globe* a dit que M. Lynch faisait partie de la députation qui est allée à Ottawa demander la démission du Lieutenant-Gouverneur. Le député de Brome s'était rendu dans la capitale pour autres affaires et ne s'est pas joint à la députation. La modération de caractère et d'opinion de M. Lynch fait supposer que, tout en désapprouvant le coup d'état du 2 mars, il n'est pas de ceux qui poussent aux représailles.

INFORMATIONS.

M. Achintre vient de publier, dans un journal très important de Paris, le *Soleil*, deux excellents articles sur l'Exposition Canadienne.

La majorité exacte de M. Morris à Toronto-Est, a été de 43 voix. Celle de l'hon. M. Cameron auquel il va succéder comme chef de l'opposition, avait été, aux élections locales, de 270. Quant à celle du candidat conservateur, au Parlement fédéral, elle avait dépassé 700.

Jusqu'en 1872, Monk avait été considéré un château-fort conservateur. Depuis lors, il est resté acquis aux libéraux et vient de réélire un libéral à une majorité de 116 voix.

L'induction qu'on tire naturellement de ces faits, c'est que l'administration Mowatt ne perd pas de terrain et a grande chance de remporter les élections générales.

Des dépêches d'Ottawa disent, qu'aussitôt après la session, Sir John A. Macdonald ira à Londres prêter serment comme membre du Conseil Privé. A son retour, il remplacera le juge Richards comme juge-en-chef de la Cour Suprême.

Une dépêche de Winnipeg en date du 23, dit que McLane, qui a été blessé à Ste. Agathe pendant les troubles d'élection le 12 de décembre, est mort.

Le juge Fournier a rendu jugement à la Cour de l'Échiquier dans la cause de Isbester vs la Reine. L'appelant, entrepreneur d'une section de l'Intercolonial, réclamait \$10,000 de dommages pour perte de temps par suite du défaut de matériel et pour ouvrages extra. La Cour lui accorde \$5,721.02.

On se rappelle que les difficultés survenues entre le gouvernement provincial et M. Duncan MacDonald, le contracteur du chemin de fer Q. M. O. et O., ont abouti à la saisie du chemin de fer par un ordre en conseil. M. MacDonald, par l'entremise de son avocat, M. Doure, prit des procédés en Cour Supérieure devant Son Honneur le juge Rainville et obtint un bref d'injonction pour annuler la saisie. La cause a été portée en appel et plaidée

par M. Carter pour les appelants et par M. Doure pour le répondant. Samedi, jugement a été rendu, la majorité de la Cour a annulé le bref d'injonction. Les hons. juges Ramsay et Monk différaient.

L'exportation des animaux canadiens sur les marchés anglais continue avec vigueur. Un nouveau chargement d'animaux de choix et de moutons a été fait avant-hier à Toronto. Les exportateurs s'attendent que ce commerce prendra plus d'extension encore en 1879. Ils disent qu'ils auront, prêts à l'exportation, le printemps prochain, 200,000 bêtes à cornes, et 500,000 moutons.

La compagnie de gaz de Toronto donne avis de son intention de demander à la législature un amendement à sa charte qui lui permette de manufacturer le gaz pour la cuisson des aliments, et aussi de se servir de lumière électrique. Elle demandera que son nom soit changé en celui de *Toronto heating and lighting company*.

La *Gazette* et la *Minerve* attaquent M. Joly parce qu'il a consenti à payer soixante cents le pied le terrain Belle-rive à Montréal, et il accuse l'hon. M. Starnes d'avoir un intérêt dans l'affaire. La vérité est que M. Starnes a cessé depuis plusieurs années de faire partie de la compagnie Beaufort, propriétaire de ce terrain. Pour ce qui est du prix, il a été fixé par arbitrage et voici ce que dit le *Nouveau-Monde* à ce sujet: "L'endroit choisi par le gouvernement de Québec pour y construire les ateliers du chemin de fer, est la propriété Bellerive, touchant au quai de Longueuil. Ce qui a occasionné le choix de cet emplacement, c'est qu'il est situé à l'extrême Est et se trouve dans les limites de la ville. En 1875, dix citoyens de cette ville avaient acheté ce terrain de la succession Papineau, dans un but de spéculation. Mais la transaction ne paraît pas avoir été très profitable puisqu'ils revendent aujourd'hui ce terrain au gouvernement pour le même prix qu'ils ont payé en 1875, 60 cents par pieds. La propriété contient au-delà de 88,000 pieds et le coût total est de \$52,992."

REGAIN.

Nous lisons dans la *Minerve*:

La *Minerve* publiait la semaine dernière une lettre du marquis de Montcalm, descendant de l'illustre général de ce nom, se déclarant l'unique héritier de ce titre. Cette revendication, par un parent, de la gloire qui rejailit sur un nom illustré au Canada, nous remet en mémoire un délicieux racontar que nous rapporte de Paris, M. D., dernièrement en mission officielle, près l'Exposition universelle. Nous le répétons à nos lecteurs pour leur prouver combien sont attachés au Canada, ceux dont les ancêtres y jouèrent un rôle historique. Voici notre nouvelle.

Au mois de juin dernier, un homme d'un certain âge, de tournure fort distinguée, accompagnant une vénérable dame, se présenta dans la section canadienne et s'adressant à M. D. lui demanda s'il y avait quelqu'un en état de le renseigner sur les anciens gouverneurs français au Canada.

M. D. offrit aussitôt à cet étranger de le conduire dans le département de l'Instruction Publique, où M. Archambault, commissaire scolaire, avait installé une collection superbe de tous les ouvrages, écrits et imprimés au Canada, touchant l'histoire, la littérature, les sciences, etc., de ce pays.

Notre étranger accepta cette proposition avec empressement, puis se découvrant il se présenta lui-même à M. D. en ces termes en lui montrant sa carte: "Monsieur, je suis le marquis de Saffray de Mézy, et je descends en ligne directe du chevalier de Mézy qui gouverna votre beau pays il y a déjà plus de deux siècles. Ma mère, que j'accompagne, et moi, nous portons beaucoup d'intérêt au Canada. Nous sommes malheureusement privés de documents historiques nous instruisant sur la carrière politique de notre ancêtre, et nous nous estimons très heureux de l'occasion qui se présente pour visiter votre exposition canadienne, et puiser dans vos histoires nationales, des détails sur cet homme de bien qui gouverna longtemps cette colonie et qui mourut mépris, des suites des fatigues de ses travaux excessifs. Nous sommes anxieux de lire les appréciations de vos historiens sur le caractère de notre ancêtre."

M. D. qui savait que la carrière de M. de Mézy fut fort controversée et quelque peu en lutte avec Mgr. de Laval, premier évêque du Canada, conduisit ses nobles visiteurs dans le département scolaire et ouvrant les rayons contenant les livres canadiens, chercha l'histoire du Canada de M. Garneau, sans pouvoir mettre la main dessus.

Le marquis de Mézy, qui cherchait de son côté, s'écria tout-à-coup d'un ton de satisfaction, "Ah! voici l'histoire

du Canada," et il sortit triomphalement l'histoire du Canada de M. l'abbé Ferland, qu'il remit à madame la marquise sa mère.

On chercha immédiatement à la table des matières et M. le marquis ouvrit le 1er volume à la page 16 et lut à haute voix à sa douairière attentive, les lignes suivantes:

1669—Page 16. chap. II—"Mgr. de Laval n'avait pas été heureux, en proposant au Roi M. de Mézy, pour gouverneur de la Nouvelle France.

"L'esprit du gouverneur s'agrit de plus en plus et le porta à commettre des fautes déplorables."

Le marquis s'arrêta dans sa lecture et dit d'un air embarrassé, à M. D. qui faisait une tête:—Monsieur, je vous remercie bien, de la liberté que vous m'accordez si gracieusement, de venir prendre communication de vos documents historiques. Nous sommes..... un peu pressés aujourd'hui, mais j'aurai l'honneur de me représenter dans votre section et de mettre votre bibliothèque à contribution.

Monsieur! entièrement à votre disposition.

Monsieur! Et l'on se sépara: M. de Mézy visiblement gêné de ce qu'il venait d'apprendre, et M. D. très-ennuyé de n'avoir pu mettre la main sur Garneau, qui est beaucoup moins acerbe que l'abbé Ferland, dans ses jugements sur les gouverneurs français qui eurent des démêlés avec les premiers évêques de la colonie.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Londres, 24. — La misère augmente et le froid continue dans tout le royaume.

Il est rumeur que le duc d'Edimbourg sera promu au rang de contre-amiral.

Les passagers et tout l'équipage du steamer *State of Louisiana* qui a touché terre dans le havre de Lough Lorne, ont pu se sauver. On espère pouvoir remettre le vapeur à flot. La brume continue.

Les maîtres entrepreneurs de Sheffield ont unanimement résolu de réduire les gages de leurs employés, à partir du premier janvier, pour les maçons, les briquetiers, les plâtriers et les journaliers, et du 24 juin pour les menuisiers.

Une dépêche de Copenhague mande que l'auteur de la lettre adressée au roi, contenant des menaces de mort contre sa vie, a été arrêté, puis relâché, car il a été prouvé qu'il est atteint d'aliénation mentale.

Les consuls italiens ont reçu instruction de détourner par tous les moyens possibles le soulèvement Albanais en faveur de l'annexion avec l'Italie.

Le traité de commerce autrichien-italien vient d'être signé.

La loi contre les socialistes est mise en vigueur dans toute sa sévérité en Allemagne. Dix-sept publications ont été suspendues à Leipzig.

Une dépêche de Vienne porte que la plupart des russes qui sont arrivés du théâtre de la guerre périront avant le printemps, si la température ne change pas.

Un correspondant de Vienne écrit que l'époque n'est pas encore fixée pour l'évacuation du territoire turc, mais l'on croit que cela se fera sitôt après la signature du traité.

L'évacuation se fera sous la surveillance d'une commission internationale. Le même correspondant prétend qu'on a découvert certains complots formés à Constantinople.

Paris, 24.—Gambetta a dit, dans le cours d'un discours prononcé hier à un banquet au Grand Hôtel, qu'il comptait sur une majorité républicaine de 25 dans le sénat et a ajouté que le devoir de la république était d'affermir le parti républicain afin qu'il puisse dominer les autres.

Constantinople, 24.—L'affaire de Romer a été l'objet d'une enquête de la part de la Porte et du consul-général américain. La Porte va lui fournir les moyens de laisser la Turquie.

Pesth, 24.—Une dépêche de St. Pétersbourg mande que l'Emir de l'Afghanistan accompagné d'une partie de l'ambassade russe, a passé la frontière en route pour Tokkend.

A TRAVERS LA VILLE.

MORT D'UN CRIMINEL.—Un de nos détectives qui arrive de Kingston rapporte que Julien, condamné au pénitencier pour la vie, pour avoir assassiné son beau-père avec une gouge, il y a vingt-cinq ans à peu près, à St. Roch, vient de mourir.

Tout le monde se rappelle encore ce meurtre, l'un des plus atroces qu'il soit possible d'imaginer. Julien était menuisier, et un jour il se rendit chez son beau-père où s'était réfugié sa femme

pour échapper à ses mauvais traitements. M. Dion, le beau-père, en ouvrant la porte, tendit la main à son gendre, que celui-ci serra amicalement, tandis que de l'autre, il lui enfonçait la gouge dans le cœur.

La chose se passait en plein jour. Julien fila dans la direction de la côte à Coton où il fut arrêté. Tout le temps de son incarcération il a donné beaucoup de mal à ses gardiens, et plusieurs fois il a tenté s'ôter la vie. Julien était un ouvrier habile et il a fabriqué dans la prison plus d'un joli meuble qu'il prenait plaisir à briser ensuite sous les yeux de ses gardiens.

SALLE DE MUSIQUE.—Demain soir aura lieu à la Salle de Musique une représentation charmante donnée par des amateurs. On jouera une pièce qui a fait courir tout Londres et qui a été représentée l'hiver dernier à Rideau Hall: *New Men and Old Acres*. Ce sera vraiment une soirée de gala. Tous les rôles sont, nous dit-on, très bien tenus et on s'attend à un grand succès.

TERRASSE DUFFERIN.—M. Jos. Dubé, restaurateur, a demandé au Conseil-de-Ville la permission de bâtir un pavillon sur cette terrasse pour la commodité des promeneurs. Un établissement de glaces est presque indispensable dans un endroit aussi fréquenté, et nous espérons que le conseil acquiescera à la demande de M. Jos. Dubé, qui saura, nous n'en doutons pas, faire bien les choses.

VOL.—Mercredi dernier, entre 6 et 7 heures, M. Aurélien Samson, qui demeure rue St. François, laissait sa maison en compagnie de sa femme pour se rendre chez un de ses beaux-frères, avec l'intention d'aller ensuite à la messe de minuit ensemble. On ferma la porte à clef, comme d'habitude, et l'on partit. Le lendemain matin en arrivant à la maison, M. Samson trouva sa porte défoncée et tous ses effets enlevés, à l'exception de quelques meubles trop lourds pour être emportés. La liste des effets volés comprend, comme nous venons de le dire, tout ce que possédait M. Samson. La chambre à coucher n'a pas plus été respectée que les autres; les boîtes, les buffets, tout cela a été visité et enlevé. M. Samson nous assure que la propriété volée représente un montant de \$500 tout près.

En sortant le soir en question, Mme. Samson a remarqué trois individus à mine suspecte qui flânaient près de sa porte; elle les a dépeints aux détectives qui les ont reconnus pour des voleurs qui n'en sont pas à leurs premiers exploits, et la police croit pouvoir bientôt arrêter les coupables.

PETITES NOUVELLES.—Vers 5 heures lundi soir, le gardien de l'Institut catholique et littéraire St. Patrice, dont les chambres sont dans la bâtisse du Palais de Justice, alluma les lampes et partit pour prendre son souper. Peu d'instants après son départ, des personnes qui habitent la même bâtisse, sentirent une forte odeur de fumée. Ils enfoncèrent la porte et trouvèrent tous les papiers-nouvelles déposés sur la table en feu. Une des lampes avait fait explosion, s'était répandue sur la table, et avait mis le feu aux papiers.

Une vieille pécheresse a été arrêtée par la police lundi soir. Elle était ivre-morte. Le matin en se réveillant dans sa cellule, son estomac imbibé de whiskey lui faisait un mal horrible. Pour calmer ses souffrances elle s'élança sur un canistère qu'elle croyait contenir de l'eau et bût avidement, sans trop se rendre compte de ce qu'elle buvait. Elle reconnut son erreur bientôt; elle s'était trompée de canistère et venait de boire de l'huile de charbon. Heureusement que cette dose ne lui a pas été fatale.

Vers 6 1/2 heures, lundi soir, des individus sont entrés dans le magasin de M. Chartier, tailleur, rue St. Valier, St. Sauveur, et profitant de l'occasion où celui-ci était occupé à travailler dans l'atelier en arrière du magasin, ils saisirent un pantalon et une veste qui étaient sur le comptoir et disparurent.

Il y aura demain soir séance de la chambre de discussion de Québec-Est.

LE PLUS CONVENABLE comme cadeaux du jour de l'an, c'est sans contredit les bijoux. Ainsi, veuillez donc profiter de la grande vente chez Duquet. L'encan se continuera tous les soirs jusqu'à ce que le tout soit vendu.

LA MESSE DE MINUIT.—La messe de minuit à la Basilique a été célébrée avec tout l'éclat accoutumé. L'abbé Moisan, assisté de MM. Quinan et Fagny, a officié.

La partie musicale confiée à M. Gustave Gagnon, a été en tout point digne de la fête. Au graduel, Mlle Coote a rendu avec un talent tout à fait artistique le cantique *Ca bergers, assemblons-nous*; à l'offertoire, *Minuit Chrétien*, a été chanté avec beaucoup de succès par M. Laurent.

A l'élévation, M. Elzéar Taschereau a très bien interprété le cantique : *Célébrons le Seigneur*, et M. G. Gagnon mérite nos félicitations pour le soin qu'il s'est donné à préparer cette messe.

A la chapelle du Séminaire, messe pour les militaires. L'église était splendidement décorée. Une rangée de militaires occupait chaque côté du sanctuaire, dans lequel il y avait des faisceaux d'armes, un petit canon, etc. Le devant du jubé, où était le corps de musique de la batterie B, était recouvert des drapeaux anglais et canadiens. Aux premiers bancs se trouvaient le col. Strange, col. Montzambert, capt. Short, capt. Duchesnay, l'hon. M. Joly, l'hon. M. Chauveau, et autres citoyens marquants. C'est l'abbé Tétu qui a dit la messe. M. Napoléon Legendre a parfaitement rendu le cantique *Minuit Chrétien*. M. D'Eschambault a chanté *Célébrons le Seigneur* et M. T. Trudel *O cor dulce*. Les improvisations sur l'orgue de M. Lavallée ne font qu'ajouter à la réputation de cet artiste. Madame LeVasseur a chanté avec un goût parfait *Noël*, avec accompagnement de violon par M. A. Lavigne. La cérémonie a dépassé en splendeur celles des années passées.

Au couvent des Ursulines, ce sont les bonnes sœurs qui ont chanté elles-mêmes les louanges du Seigneur, et l'abbé Blais, de l'Université Laval, qui a dit la messe. On a chanté plusieurs jolis morceaux.

A l'église St. Patrice, la messe a été dite par le Père Henning. On a chanté la messe pastorale de Kuyzy avec beaucoup de succès. A l'offertoire on a chanté en chœur une jolie composition intitulée *la nativité*.

A l'église St. Jean Baptiste, la messe a été dite par l'abbé Plamondon, curé, et le service musical était fait par l'Union Musicale. Mlle Z. Baril a chanté avec beaucoup d'effet *Ca bergers*, et Mlle O. Sawyer *Minuit chrétien*, d'une voix superbe. Les élèves de l'école des frères ont chanté un joli chœur. Madame Théophile Dugal a bien réussi dans son solo *Au saint berceau*, tiré de Lambillotte.

A l'église St. Roch, la cérémonie a été des plus imposantes, et c'est là, croyons-nous, où la messe s'est dite avec le plus d'éclat. La messe de Perault a été chantée par la société Ste. Cécile. Mlle Marier a très bien chanté *l'enfant-Dieu*, composition de M. A. Dessane, à la communion. M. LeVasseur tenait l'orgue.

A la petite église de Notre-Dame de la Garde, l'abbé Laflamme a dit la messe. Le chant était conduit par M. Jos. Dion, et Madame Tardif, accompagnant sur l'orgue.

A l'église St. Sauveur, on a chanté une messe d'un 2ème ton grégorien accompagné de l'orgue touché par M. J. B. Lapointe. L'église était bien décorée et une foule nombreuse assistait à la messe.

A l'asile du Bon Pasteur, c'est Mgr. Cazeau qui a officié, et les religieuses de la maison qui ont rempli la partie musicale.

A l'asile St. Brigitte, le Rév. Père McCarthy C. S. S. R. a dit la messe, et les révérendes sœurs de l'institution ont chanté de jolis cantiques. La chapelle était bien décorée.

A l'église des Sœurs de la Charité, la messe a été dite par le chapelain de l'institution, l'abbé Bonneau. L'autel était comme toujours, en pareille circonstance, décorée avec beaucoup de goût.

A l'église des Congrégationnistes de St. Roch, on a chanté une messe de plain chant. La partie musicale était sous la direction de M. O. Delisle, l'organiste de l'église. M. Marcoux a chanté d'une voix puissante le cantique *Noël d'Adam*.

Les églises étaient remplies et le nombre de fidèles qui ont communies aux différentes messes dites dans le cours de la nuit, est immense.

VERRES. — Voici la saison des fêtes, l'époque où il faut regarnir son buffet. Ceux qui ont besoin de verres de toutes sortes, de carafes, de plateaux, de lampes, etc., etc., ne sauraient mieux faire que d'aller chez M. Rondeau, 390, rue St. Jean, près du presbytère; il dispose d'un fond de banqueroute à une réduction de 20 pour cent sur les prix courants. Voir l'annonce.

FAITS DIVERS.

LE CORPS DE COSTAFROLAZ. — Il paraît, dit la *Minerve*, que quelques médecins désireux de se procurer le corps de Costafrolaz, ont employé quatre hommes pour le faire enlever du cimetière. Ces derniers se hâtent à l'œuvre dans la nuit de mercredi dernier et en peu de temps mirent le bière à découvert. Ils eurent beaucoup de difficulté à la retirer de la fosse, tant elle était pesante. Ils enlevèrent de suite le couvercle et quelle ne fut pas l'apréhension de trouver le cercueil

rempli de terre! Nos voleurs se retirèrent bien penauds. Plusieurs prétendent que le corps n'a jamais été mis dans la bière, mais qu'il a été envoyé en contrebande aux Etats-Unis.

DIVERS. — A New-York, les officiers du revenu ont saisi neuf distilleries illécites depuis le 1er décembre.

— Un ours énorme a été tué au village Carillon, sur la rivière Ottawa. Il a été vendu au marché Bonsecours à Montréal pour \$15.

— A Ottawa, grâce à la générosité d'un certain nombre de citoyens, on a distribué gratuitement 500 pains, une quantité de viande, de sucre, de thé, etc., la veille de Noël. Le marquis de Lorne a donné \$400.

— On a fait l'examen de la condition sanitaire des écoles publiques de la ville de New-York, et on a découvert que ces écoles sont mal aérées et mal chauffées. Les élèves sont tantôt exposés à une chaleur étouffante, et tantôt à un froid dangereux.

— Le mystère d'Amherst tire à sa fin. La veille de Noël, Miss Cox était pro-saiguement occupée à servir des soupes aux huîtres aux habitués de la taverne White, à Amherst.

MARCHE MONETAIRE.

New-York, 10 hs., 26 décembre 1878
Or; Exchange Sterling, 83; Greenbacks, 99.

E. C. BARROW, Courtier.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL,
24 décembre 1878.

FLEUR. — Supérieure Extra 4.45 à 4.50; Extra 4.30 à 4.35; Fancy 4.10 à 4.15; Extra du Printemps 4.00 à 4.05; Supérieure 3.70 à 3.75; Forte de Boulangers 4.20 à 4.50; Fine 3.15 à 3.25.

RECETTES. — Blé, 60,000 mts; Barley, 600 mts; Fleur, 2,078 qrts; Alcalis, 8 qrts; Beurre, 596 tinnettes; Fromage, 600 meules; Pois, 60 mts; Avoine, 600 mts; Blé d'inde, 6,000 minots; Lard, 0 quarts; Saindoux, 0,000 seaux.

Naissance.

Le jour de Noël, à minuit, la dame de M. Théophile Grenier, de la rédaction du *Courrier*, une fille.

Décès.

A St. Roch des Aulnets, à l'âge de 10 ans et demie, Euclide Lévéque, enfant de M. Aimable Lévéque.

Annouces Nouvelles.

RENDEZ VOS ENFANTS HEUREUX.

JOUEURS ETRANGERS de toutes sortes pour petits enfants des deux sexes
A des prix convenables à toutes les heures depuis 5 cents en augmentant.
Un escompte libéral s'ra accordé aux Institutions de Charité.

GEO. BUCHNER,
No. 72, rue St. Jean, (en dedans),
En face Wm. Stanley & Cie.
Québec, 26 décembre 1878 - 18

ETRENNES 1879.

LOTTERIE d'un beau Piano neuf, garanti pour cinq années et accordé gratuitement au gagnant pendant deux années.

Cette Loterie est pour encourager la nouvelle fabrication de Pianos de la ville de Québec. Elle sera tirée à la Salle Jacques-Cartier en présence des souscripteurs

LE 27 JANVIER 1879.

Le nombre des billets est fixé à trois cents.

Le prix du billet est d'UNE PIASTRE. Le piano est visible et peut être essayé tous les jours, chez

M. F. OISEL
Facteur de Pianos,
No. 10, rue St. Nicolas.
Québec, 29 décembre 1878 - 1mp

AU COMMERCE.

HUILE AUSTRALE

EN RÉCEPTION.

PEVERLEY & CIE.,
Seuls Agents.
Québec 26 décembre 1878.

ACTE DE FAILLITE DE 1875
Et ses Amendements.

Dans l'affaire de
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE STE JEANNE DE NEUVILLE.

Un versement de DIX PAR CENT sur le Capital Souscrit et non payé, de la dite Compagnie, est par le présent demandé et fait payable D'HUI au VINGTIEME jour du mois de JANVIER prochain, pour tout délai

Par ordre,
P. L. MARCOTTE,
Secrétaire.

Ste. Jeanne de Neuville,
26 décembre 1878.

Annouces Nouvelles.

Prix défiant toute concurrence.

LAMPES,
LUSTRES (de 1 à 6 branches),
BRACKETS,
TOMBLEURS,
VERRES A VIN,
CARAFES.

Chez
PEVERLEY & CIE.,
56, rue la Fabrique.
Québec, 26 décembre 1878.

Voulez-vous économiser

VOTRE ARGENT!

Allez donc faire vos achats de Marchandises Sèches au nouveau magasin appelé

AU BON MARCHÉ

Coin des rues St. Jean et Collin,
HAUTE-VILLE.

Ce nouveau magasin mérite bien sa réputation toujours grandissante, comme étant le magasin VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ à Québec. Vous trouverez tous jours un assortiment complet de marchandises convenables à toutes les classes d'acheteurs et ces marchandises seront VENDUES AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.

Un grand lot de Marchandises vendu à Réduction.

Chaussettes de Laine... \$0.15
Tweed tout Laine... 0.50
Ratine et Drap Manteaux 0.55
Drap de Moscou... 1.25 valant \$1.75
Drap de Castor... 1.35 " 2.00
Etoffes à Robes... 0.78 et au-dessus
Winsey... 0.05 "
Flanelles toute Laine... 0.15 "
Laine à Tricoter... 0.50 valant \$0.60

Un assortiment considérable de Plumes, Fleurs, Formes de Chapeaux, Manteaux importés, le tout à la dernière mode et à un B S PRIX sans précédent

N'oubliez pas d'aller faire une visite à l'Enseigne

AU BON MARCHÉ

N. GARNEAU.

Québec, 20 décembre 1878.

POUR LES FETES

Noël ET l'An

Oranges 20c la douzaine.
Citrons 20c " "
Raisins Pudding 5c " livre.
" (sans noyau) 8c " "
Coriandre 5c " "
Figues en boîte (2 lbs) 10c " boîte.
Xérès \$1.50 le gallon.
Xérès (Extra sec) 1.00 " "
Vin O'Porto 1.50 " "
Vin O'Porto (Extra) 2.00 " "

ARRIVÉ PAR LE

STEAMER DE SAMEDI

Un grand lot d'ORANGES et CITRONS que nous vendrons en gros.

Avis aux Marchands.

A. TOUSSAINT,
Haute-Ville.

TOUSSAINT & FRÈRE,
Rue St. Pierre,
Basse-Ville.

Québec, 23 décembre 1878 1erj

Présents.

Nous avons apporté une attention toute spéciale concernant les effets nécessaires pour les PRÉSENTS DE NOËL ET DU NOUVEL AN. Nous sommes déterminés à donner satisfaction complète à nos pratiques qui veulent faire des Présents de Robes, etc., etc.

Etoffes à Robes dans les dessins les plus nouveaux ainsi que les Garnitures appropriées aux nuances des étoffes.

Rien de plus utile et de plus riche, qu'une belle Robe en Soie Noire de la manufacture de Bonnet & Cie. on d'Ant. Guinette & Cie

Robes, Manteaux et Chapeaux fait et garnis par les meilleures mains possible.

GLOVER, FRY & CIE.

Réduction Spéciale

Sur des Manteaux, Costumes, Chapeaux garnis, Chapeaux de Fentre et Bonnets à des prix extraordinairement bas.

40 pièces de Drap de Castor, de Pilot, Naps, Imitation de Loutre à moitié prix.

GLOVER, FRY & CIE.

CIRICE TETU

Agent Général et Marchand à Commission

A l'honneur d'annoncer aux Marchands de Québec et des Principales Cités de la Puissance du Canada, qu'il revient justement d'un voyage en Europe qui lui a permis de visiter les

Principaux centres manufacturiers de l'Angleterre, de l'Ecosse, de l'Irlande, de la France, de l'Allemagne, de la Belgique et de la Hollande;

et qu'il a pris des arrangements pour la vente de LEURS PRODUITS.

Il offre aux marchands à des BAS PRIX FABULEUX, une variété complète et considérable d'EFFETS DIVERS.

Les échantillons seront visibles à sa

SALLE DE VENTE

No. 80, RUE ST. PIERRE

d'ici à quelques jours.

Ceux qui se proposent d'acheter quelques-uns des effets que nous publions dans la liste qui suit, feront bien d'attendre encore quelques jours.

En attendant, je dois dire que je suis l'Agent des maisons les plus IMPORTANTES de Bordeaux et des autres villes du midi pour la vente des différents crus de Vins Français; Agent des maisons en renom de Cognac et Charente pour la vente de Cognac et de la célèbre "Eau-de-Vie de fine Champagne," ainsi que pour la vente des Vins Champagne, des Liqueurs Françaises et du Vermouth Bitters, etc. Agent de la maison J. & J. Melchers, de SCHEIDAM, dont la réputation est si bien établie pour la vente du fameux

GIN DE LA HOLLANDE!

de qualité supérieure, en boîtes et en tonneaux, ainsi que pour la vente des fameux Vins du Rhin, y compris le Vin Moselle Mousseux.

J'ai aussi pris des arrangements avec les fabricants d'Etoffes de Leeds, Bradford, Huddersfield, Rochdale, Dewsbury et autres villes manufacturières d'Angleterre, pour la vente des différents effets qu'ils fabriquent, tels que: Etoffes en Laine ordinaire, en Laine filée, Etoffes à Robes, Draps, Tweeds, etc., ainsi que toutes espèces de Tapis.

Les mêmes arrangements ont été conclus avec les FABRICANTS D'IRLANDE ET D'ECOSSE.

Je dois encore dire que j'ai une collection très considérable d'échantillons de produits Français, Allemands et Belges, qui consistent en Soies et Satins noirs et de couleurs, Velours, Pluches, Rubans, Popelines, Merinos Français, Delaines, Cachemires, Serges, Baizes; Etoffes à Robes de Fantaisie, Bretelles Elastiques, Toile Elastique Française pour Chaussures, Soie à Coudre en Fuseau et en Echeveau, Brosses, Peignes, Parfumeries, Pipes en Ecume de Mer et Cigares Allemands de marques différentes.

Cuir Français, Belge et Allemand de différentes qualités et de divers prix. Ce cuir peut être employé par les Fabricants de Chaussures, les Charrons, les Selliers, les Relieurs, etc.

Spécialité de GANTS DE KID de la fameuse maison Jouvin, l'Impératrice Eugénie, Joséphine et Cromwell (coupe)

ENDUIT UNIVERSEL

J'ai en outre été nommé seul Agent pour "L'ENDUIT UNIVERSEL," un Vernis supérieur, qui sert aux Maisons, aux Navires, aux Cordages, et qui s'applique sur le Bois, Fer, Acier, Cuivre, Zinc, Ferblanc, Verre, Pierre, Plâtre, Carton, Paille, Toile, Cuir, Dormants de Chemins de Fer, Poteaux, Echelles, Quilles de Navires, Voitures, Planchers, Couvertures, Nettes à Poisson, Tentes en Toile, et aux Cables Sous-Marin. Enfin à toutes les matières grossières du travail quotidien du monde entier.

Ce Vernis préserve l'article qui en est recouvert de l'action de l'air, du feu et de l'eau, ce qui est prouvé par le certificat suivant.

"Ce Vernis a reçu les témoignages les plus flatteurs de l'Amirauté Anglaise et du Ministre de la Marine Française, ainsi que du monde entier qui l'a proclamé à l'Exposition de Paris, une des plus belles découvertes du siècle."

Une première consignment de cet article vient d'être reçu par le dernier steamer à Halifax, et sera offert en vente bientôt.

Annouces Nouvelles.

GRANDE VENTE

DE BIJOUTERIES

PAR
ENCAN SANS RESERVE

CHEZ

DUQUET & CIE.

Etant décidés d'abandonner leur établissement de la Haute-Ville, ils ont donné instruction à MM. MAXHAM ET CIE. de vendre tout leur fonds de commerce, consistant en Montres en Or et en Argent, à Remontoirs pour Dames et Messieurs, Bijoux avec Diamants, Sets, Colliers, Médailles, Bijoux en Argent, Argenteries de toutes sortes, Objets d'Art.

TERRES CUITES, Bronzes, Horloges en Marbre, et Or moulu, Vases, et un grand nombre d'autres objets trop considérables pour être énumérés.

Vitres en Argent, et Accessoires pour Magasin, seront vendus sans réserve.

La vente commencera SAMEDI, le 21 DECEMBRE, à DEUX heures de l'après-midi et à SEPT heures du soir, et se continuera les jours suivants jusqu'à ce que le tout soit vendu.

A. & J. MAXHAM & CIE.,
Encanteurs.

P. S.—Les personnes désirant acheter des Cadeaux de Noël et du Jour de l'An, auront l'avantage de pouvoir acheter à vente privée aussi à bon marché qu'à l'encan.

Québec, 19 décembre 1878.

Encan de Présents du Jour de l'An

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE.

CE SOIR ET LES SOIRS SUIVANTS

A notre Salle d'Encan, rue et faubourg St. Jean.

Une immense quantité d'Articles de Fantaisie, Poupées, Jouets, Caricatures, Albums, chaînes en Or plaqué pour Dames et Messieurs, Conteaux, Fourchettes et Cuillères en Argent plaqué, Bourriers, Pots à l'Eau, Setts à Thé en Argent plaqué, Chromos et une immense quantité d'autres effets.

Le tout vendu au compte de la loi de banqueroute et absolument sans réserve.

La vente chaque soir à SEPT heures.

OCT. LEMIEUX & CIE.,
Encanteurs.

Québec, 24 décembre 1878

GRANDE VENTE PAR ENCAN.

Tout le magnifique

Stock de Bijouteries

DE

E. JACOT

Chaque article mis à l'enchère sera vendu sans réserve, consistant en ce qu'il y a de mieux en

Montres d'Or et d'Argent, Sets, Cachets, Chaînes, Colliers, Bagues, Épinglettes, Médailles, Pendants, en très grande variété, le tout en or.

Argenteries, etc., aussi de magnifiques Vitres plaquées en Argent; deux Safes (Coffre-Forts.)

Le public est prié de ne pas manquer cette chance exceptionnelle.

Vente privée le jour, tous les soirs à l'encan chez

E. JACOT,
Rue St. Joseph,
En face le jardin du Presbytère.

J. ED. DERY & CIE.,
E. & C.

Vente sans réserve CE SOIR

Québec, 21 décembre 1878.

Grande Vente Populaire.

Sera vendu à l'Encan

JEUDI, LE 19 DECEMBRE

ET LES JOURS SUIVANTS

Au No. 6, rue St. Jean, (en dedans),
porte voisine du magasin d'ans piastre,

Un assortiment complet de Pelleteries de premier choix, envoyées en consignation par une des premières maisons de Montréal, et pour être vendus absolument sans réserve. Il est inutile d'énumérer les articles, il suffit de dire que jamais pareil choix de Fourrures n'a encore été offert à l'enchère à Québec.

Vente tous les jours à 2 heures après-midi et à 7 heures du soir

Une visite est sollicitée.

Les effets seront visibles Jeudi à 9 hs.

A. M.

J. ED. DERY et CIE.,
E. et C.

Québec, 17 décembre 1878.

Beurre! Beurre!

25 tinettes de Beurre de choix pour famille

GINGRAS & LANGLOIS

AVENTURE D'ETUDIANT.

III

La police, mise aussitôt sur pied, et qui avait commencé par diriger ses soupçons sur le jeune fiancé, dont nous avons raconté la fin malheureuse, crut alors devoir porter ses investigations du côté des étudiants en médecine, que la rumeur publique commençait à accuser.

Une visite au collège était donc imminente, et voilà pourquoi les deux étudiants étaient venus en toute hâte prévenir leurs camarades. Aussitôt avertis, les étudiants essayèrent de faire disparaître les traces du rapt auquel ils avaient contribué. Ils prirent les entrailles et le cœur qu'ils avaient déjà mis dans un bocal, replacèrent le tout pêle mêle dans le corps qu'ils venaient d'ouvrir et, l'entourant de bandelettes, ils allèrent le cacher au fond d'une petite cour, derrière des fagots de bois.

Un quart d'heure s'était à peine écoulé quand les agents de la police, conduits par un détective, firent irruption dans le collège.

Toutes les ouvertures furent soigneusement gardées, et ordre fut donné de ne laisser entrer ni sortir personne. On fouilla les endroits les plus cachés, et après une perquisition qui ne dura pas moins d'une heure, les agents se retirèrent convaincus qu'ils s'étaient trompés.

La journée se passa sans nouveaux incidents; les étudiants allèrent, comme d'habitude, à leurs occupations et à leurs plaisirs journaliers, non sans chercher toutefois à surprendre les racontars de la ville.

Le soir venu, ils tirent conseil pour savoir s'ils ne devaient pas retirer le cadavre de sa cachette et, sur l'observation de l'un d'eux, qu'un agent de la police avait été vu rôdant, pendant la perquisition, auprès du tas de fagots, il fut convenu qu'il était prudent d'agir.

Plusieurs moyens furent proposés et discutés soigneusement; on pensa d'abord à enfouir le cadavre, mais comme cette opération pouvait exiger un certain temps, et que des conversations surprises dans certains endroits publics, laissaient supposer que de nouvelles recherches pouvaient avoir lieu pendant la nuit même, on ne s'arrêta pas à ce moyen, qui, du reste, était susceptible de laisser des traces par trop évidentes.

On prit une décision qui dépasse tout ce que l'imagination peut rêver de plus épouvantable.

On envoya chercher des vêtements, le cadavre fut sorti de l'endroit où il avait été caché; l'un des étudiants lui passa un pantalon, un autre un paletot qu'il boutonna du haut en bas et on le couvrit d'un chapeau, puis deux des élèves, le prenant chacun par un bras, se mirent à marcher vers la porte de sortie comme s'ils conduisaient un homme ivre, se proposant d'aller le jeter dans une petite rivière qui coulait au pied de la ville. Mais arrivés près de la porte, ils crurent apercevoir des gens qui surveillaient le collège; alors, rebroussant chemin, ils décidèrent de le transporter dans une de leurs chambres. Ce plan fut aussitôt mis à exécution.

Sur le coup de minuit des bruits de pas attirèrent l'attention des jeunes gens qui veillaient anxieux, c'était la police qui revenait.

L'étudiant dans la chambre duquel se trouvait le cadavre prit alors une décision aussi prompte que la foudre, il déshabilla le corps, le plaça dans le lit, lui couvrit la tête d'un bonnet et se coucha à côté de lui.

Il était temps, car quelques instants après la porte s'ouvrait. Deux agents apparurent et prièrent l'étudiant de se lever en disant qu'ils avaient l'ordre de faire une nouvelle perquisition dans toutes les chambres.

— Ne faites pas de bruit, dit celui-ci, j'ai là, à côté de moi, mon camarade de lit qui est très souffrant et que la moindre émotion pourrait rendre plus malade. Cherchez partout, si vous le désirez, les clefs sont sur tous les placards et sur tous les meubles.

Les agents se rendirent à cette observation, regardèrent partout sans faire de bruit, et finirent par se retirer, sans songer à s'approcher du lit et en s'exécutant d'avoir troublé le sommeil des jeunes gens.

L'étudiant poussa un soupir de soulagement en voyant la police s'éloigner; mais un nouvel incident ne devait pas tarder à réveiller en lui l'émotion qu'il avait éprouvée au moment de cette visite domiciliaire.

En effet, la police après s'être livrée, dans toutes les chambres, à de nouvelles perquisitions, donna l'ordre au directeur du collège de réunir tout son personnel dans l'amphithéâtre de l'école.

D'après certaines indications, les agents avaient la presque certitude que l'on avait introduit le cadavre dans l'établissement parce que le tas de

fagots situé dans la petite cour semblait avoir contenu une cavité qui, d'après eux, venait d'être fraîchement refermée et, que de plus, ils s'étaient aperçus que la terre avait été récemment piétinée tout à l'entour.

Le personnel une fois rassemblé, les agents procédèrent à un interrogatoire, tous ceux qui avaient pu voir entrer ou sortir les étudiants, furent minutieusement questionnés. Le directeur lui-même dut subir cette formalité, et le chef de la police ne manqua pas de l'admonester vivement, en lui disant qu'il était de son devoir de veiller plus strictement sur ceux qui étaient confiés à sa garde.

Les élèves ne laissèrent percer aucune trace d'émotion et répondirent sans hésitation à toutes les questions qui leur furent posées; de telle sorte que la police était sur le point de se retirer, lorsqu'une demande tout à fait inattendue la remit sur la piste.

L'un des agents se souvenant qu'il avait rencontré dans la chambre d'un étudiant un de ses camarades malade et couché à côté de lui, demanda au directeur si l'état du jeune homme lui permettait de subir un interrogatoire.

A cette question, le directeur fort étonné répondit qu'il n'y avait personne de malade dans l'établissement, et qu'il ne savait ce que cela voulait dire. Invité par l'agent à se rendre avec lui dans la chambre du prétendu malade, ils furent accompagnés par la masse des étudiants, qui, connaissant le véritable endroit où avait été caché le cadavre, se pressaient autour d'eux, pour donner à leur camarade le temps de fuir.

Celui-ci, se voyant découvert, laissa tout ce monde s'engager dans l'escalier qui conduisait aux dortoirs, puis courant dans le jardin de l'établissement, escalada le mur au péril de sa vie et ne tarda pas à quitter la ville.

Le cadavre retrouvé dans le lit fut aussitôt restitué à la famille. Tous les endroits publics de la ville de Hanover furent surveillés pendant plusieurs jours; mais comme on ne put retrouver la seule personne sur laquelle il fut possible de faire peser la culpabilité, et le père de miss Jenny, heureux de retrouver le corps de sa fille, et ne jugeant plus à propos de presser les poursuites, l'affaire n'eut pas d'autre dénouement et fut bientôt oubliée.

Depuis cette époque, les parents du jeune étudiant fugitif, n'ont jamais entendu parler de lui.

Il y a tant de soi-disants médecins américains répandus maintenant sur toute la surface du globe, qu'il est fort possible que parmi eux se trouve aujourd'hui le voleur de cadavres, exerçant tranquillement sa profession.

CADEAUX de NOEL

PRESENTS

JOUR DE L'AN

Venant d'être reçu au **Magasin à Une Piastre DE HARPER**

Un vaste et splendide assortiment d'effets nouveaux convenables à offrir en CADEAU.

Entrez en passant les examiner au **No. 4, RUE ST. JEAN, H.-V.**

Québec, 20 décembre 1878—9f

CUISINIÈRE DEMANDÉE.

On demande immédiatement une bonne cuisinière. S'adresser à **J. GINGRAS, Hôtellier, Marché Finlay, B.-V.** Québec, 19 décembre 1878.

THE! THE! THE!

Voilà le moment où vous pouvez acheter du Thé Supérieur à Bas Prix. Visitez le **MAGASIN DE THÉ** sur la rue St. Jean, faubourg St. Jean, en face le Bureau de Poste.

CAFÉ de première qualité toujours en mains. **JAS. MILLER.** Québec, 20 décembre 1878—2s

EUG. TORCAPEL

ARTISTE-GRAVEUR
Monogrammes fleuris gravés sur Broches, Pendants, Boutons, etc., en argent.
Portraits de famille gravés d'après photographie. S'adresser au Bureau de Poste, Boîte 1093, ou au **Courrier du Canada** Québec, 13 décembre 1878—1m

Cadeaux

Pour les Fêtes!

Nous venons de recevoir un grand assortiment

d'Articles de Fantaisie et d'Utilité propres à donner en CADEAUX.

N. B.—Etoffes à Robes à moitié prix ainsi que belles Indiennes à réduction.

FYFE & WRIGHT,

22, RUE LA FABRIQUE.

Québec, 19 décembre 1878.

CADEAUX de NOEL

ET DU

JOUR DE L'AN.

Les soussignés remercient le public pour la part d'encouragement qu'il a bien voulu leur accorder les années passées à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An et sollicitent encore cette année une part d'encouragement et offrent en vente les articles suivants:

Livres de Prières en Ivoire, Velours et Cuir de Russie, Albums de toutes grandeurs, Livres d'Histoire illustrés pour les enfants, Scrap-Book, Albums à dessin, Pupitres, Po te-musique, Porte monnaie, Images de fantaisie pour Albums, Boîtes de Peinture, Boîtes à Dessin, Boîtes à Ouvrage, Jeux d'Échecs, Dominos, Dames, Chapelets montés en Argent, Bracelets, Porte-Cigares, le tout à bon marché.

L. DROUIN & FRÈRE,

Libraires, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 17 décembre 1878—15

Club des Patineurs de Québec.

SAISON DES PATINS 1878-79.

Billets de famille aux actionnaires.... \$ 8.
do do aux membres..... 10
do simple aux actionnaires..... 4
do do aux membres..... 6

Le Pavillon sera ouvert de 9 heures A M à 6 heures P. M tous les jours, les Dimanches exceptés.

Jusqu'à avis contraire, il y aura musique tous les Samedis soirs, et les Mercredis tous les quinze jours de 8 à 10 heures. Admission 10 cents. Le Pavillon sera ouvert aux Membres et aux Actionnaires ainsi qu'à leurs familles tous les Jedis soirs, et les Mercredis tous les quinze jours de 8 à 10 heures, GRATIS.

Après-midi musicale tous les Mardis. Les membres et les actionnaires ainsi que leurs familles seront admis gratis. Les spectateurs paieront 10 cents.

Le Pavillon sera ouvert vers le 21 courant, et la Mascarade aura lieu vers le sept janvier. On peut se procurer des billets dès maintenant de

E. HOLLOWAY, Sec.-Trésorier. Québec, 17 décembre 1878—12

JAMBONS FUMÉS

DE 1ère QUALITE

A BIEN

BAS PRIX.

— AUSSI —

25 tinettes de Beurre

A VENDRE PAR

J. B. RENAUD & CIE.

72 à 82, rue St. Paul.

Québec, 20 décembre 1878.

VERRERIES

provenant d'un

FONDS de BANQUEROUTE

A vendre à

25 POUR CENT DE MOINS QUE LE PRIX COURANT

Consistant en

Magnifiques Verres à Vin taillés et pressés, Verres à Vin à 50 cents la douzaine, Verres à Champagne, Gobelets, Tombleurs, Carafes, Fruitières, Plateaux, Lampes de tous genres, Globes, Ornaments, Thébords à neuf sous et au-dessus, etc., etc. Lampes réparées et bronzées. PRIX MODÉRÉS.

JOSEPH ROUSSEAU,

390, rue St. Jean, Près du Presbytère. Québec, 16 décembre 1878—15j

FETES DE NOEL

ET DU

NOUVEL AN.

GRANDE RÉDUCTION.

Nous désirons appeler l'attention de nos pratiques et du public en général sur notre assortiment de Vins qui se recommandent hautement par leur qualité et leur variété. Nous croyons pouvoir prétendre qu'il n'y a rien de supérieur en ce genre à Québec.

Nous avons décidé de vendre d'ici au premier février prochain, aux prix réduits suivants:

Vin Blanc sec	valant \$1.50	vendu \$1.20
Vin Palerme	" 1.50 "	" 1.20 "
Vin Cabinet très-léger	" 1.50 "	" 1.20 "
Vin Collé Igham	" 1.50 "	" 1.20 "
Vin L. P.	" 2.00 "	" 1.50 "
Vin McKenzie	" 2.50 "	" 2.00 "
Vin Xérés	" 4.50 "	" 3.00 "
Vin Sicile	" 1.50 "	" 1.00 "
Vin Tarragone	" 1.50 "	" 1.10 "
Vin Anderson	" 2.00 "	" 1.50 "
Vin McKenzie O'Porto	" 2.50 "	" 2.00 "
Vin hamisso	" 3.50 "	" 3.00 "
Vin Ysasi	" 3.50 "	" 3.00 "
Vin Coughburns	" 4.00 "	" 3.50 "

Nous avons fait une réduction générale sur tout notre assortiment d'Épicerie, Eau-de-Vie, Genièvre et autres Liqueurs, et nous invitons les acheteurs à visiter notre maison avant d'acheter ailleurs.

LECLERC & LETELIER,

Coin des rues St. Jean et St. Eustache. Québec, 19 décembre 1878—1m

A. GIBERTON & Cie.,

COMMISSION & IMPORTATION

8, rue de Bresoles, 7, rue Le Royer, Bâtisse des Soeurs, Montréal

SEULS AGENTS EN CANADA

POUR

Rivière, Gardat & Cie., Cognac, Eaux-de-Vie

Wyman Fockink, fournisseur des Cours d'Europe, Gin de Hollande et Liqueurs fines.

La Grande Chartreuse, près Grenoble, (L. Garnier) Chartreuse véritable.

E. Mercier & Cie., Union de Propriétaires, Cie des grands Vins de Champagne, Epervier.

La Bénédicte, Abbaye de Fécamp, Liqueur de "La Bénédicte."

J. Brisson & Cie., fournisseurs du Consulat Général de France en Canada, Bordeaux, Vins fins et ordinaires.

S. A. R. Mgr. le Duc d'Anjou, Palais d'Orléans, Palerme, Vins de Zucco, Madère, Vins fins secs, et Vins de Messe.

Odrien & Plot, fournisseurs de la Cour de Russie Côte d'Or, grands Vins de Bourgogne.

E. Cusenier & Cie., fournisseurs brevetés de la Cour d'Italie, Paris, Liqueurs fines, Kirsch, Vermouth, etc.

Chevalier-Appert, fournisseur des Cours d'Europe, Paris, Conserves Alimentaires, Gaillard & Cavaillon, Provence, Huile d'Olive, etc.

Amieux frères, Nantes, Sardines à l'Huile. La Fromagerie modè de Gruyère, à Gruyère, Suisse, Fromages.

H. Tavetney & Cie., Veveys, Suisse, Cigares et Tabacs.

Les Manufactures de Glaces de St. Gobain, Chaunly & Cirey, Paris, Glaces et Miroirs.

Haidin & Cie., Courcelles, Belgique, Verres à Vitres.

La Compagnie des Cristalleries de Baccarat, Paris, Verres et Cristaux.

J. Pouyat, Limoges, Porcelaine tendre et dure.

J. Vieillard, Bordeaux, Faïences d'art et ordinaires.

Dufour & Co. (Anchor Brand) Thal, Suisse, Toiles à bluteaux.

E. Choupe, Paris, Cuis Français.

Witzman & Charpentier, Paris, Chaussures Françaises de toutes sortes.

Cottance, La Parfumerie Centrale, Paris, Parfumeries Françaises.

C. Debye, Paris, Brosserie fine

Laroche-Joubert, Lacroix & Cie., Angoulême, Papeteries de toutes sortes.

Jules Turquetil & Cie., Paris, Papiers peints (Tapisserie.)

Mazoyer fils & Poindron, Paris, Lyon et Saumur, Bijouterie Religieuse.

Blot & Drouard, Paris, Pendules Françaises et Bronzes d'art

Jeantet David, St. Claude, Jura, articles de Fumeurs et Jouets en bois, os, écaillé et buffle.

A. Lejeune, Paris, articles de Fumeurs et Jouets en caoutchouc.

C. Lefaucheux, inventeur, Paris, Armes de Chasse.

N. Vivario-Plomdur, Armurier du Roi des Belges, Liège, Belgique, Armes de Chasse, Revolvers, etc., de toutes sortes.

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements.

Dans l'affaire de

P. THIBAUT, de Bienville, Lévis,

Failli.

Le soussigné vendra le DEUXIEME jour de JANVIER prochain, les immeubles ci-après désignés, savoir:

1o. Un emplacement situé dans le village de Bienville, sur la Rue du Fleuve, contenant cinquante pieds de front sur soixante de profondeur, plus ou moins; borné au nord à Napoléon Mercier, au sud à un nommé Ouimet, à l'ouest à la Rue du Fleuve, au nord-est à Alexis Béchard — avec une maison dessus construite, circonstances et dépendances. Cette vente est faite à la charge de payer une rente annuelle de huit piastres à Germain Michaud.

2o. Un emplacement situé au dit village Bienville, au nord du chemin, de la contenance de soixante pieds de terre de front sur soixante-et-douze pieds de profondeur du côté nord-est, et vingt pieds du côté sud-ouest, plus ou moins, sans garantie de mesure; borné par devant au sud-est au sud dit chemin, au nord-ouest à Paschal Morin, joignant d'un côté au nord-est à Pierre Labonté, et de l'autre côté au sud-ouest au dit Paschal Morin — avec la maison dessus érigée, circonstances et dépendances.

Pour être vendus à la porte de l'église de Notre-Dame de Lévis, JEUDI, le DEUXIEME jour de JANVIER prochain 1879, à DIX heures A. M.

ALFRED LEMIEUX,

Syndic.

Québec, 23 décembre 1878—jd

Exposition de Paris.

Mesdames et Messieurs,

La maison **RENAUD & CIE.** a le plaisir d'inviter ses amis et le public en général de venir visiter l'assortiment magnifique d'articles de fantaisie qu'elle vient de recevoir directement de l'Exposition de Paris.

On trouvera à notre établissement tout ce qu'il y a de plus nouveau pour les Cadeaux de Noël et du Jour de l'An. Nous donnerons sous peu une liste des effets reçus.

Une visite est sollicitée.

RENAUD & CIE.,

24, rue St. Paul.

Québec, 18 décembre 1878.

VENTE D'UN IMMENSE

Fonds de Banqueroute.

VALANT \$13,000

(TREIZE MILLE PIASTRES.)

Le soussigné a l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il a recouvert son magasin coin des rues Claire Fontaine et St. Jean, et espère comme par le passé pouvoir donner entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer d'une visite.

Il faudra bien remarquer qu'une

GRANDE RÉDUCTION

a été faite sur tous les effets, malgré les

Bas prix auxquels ils étaient vendus

précédemment.

On pourra s'en convaincre en l'honneur d'une visite.

F. GIGUERE,

Coin des rues Claire Fontaine et St. Jean, Vis-à-vis l'Église.

Québec, 14 décembre 1878—1m



WATCH - J. DONATI - JEWELLER

No. 158, rue St. Jean, et No. 241, rue St. Paul.

AVANTAGE! AVANTAGE!

CHEZ

JOSEPH DONATI.

D'après la crise que nous traversons, M. JOSEPH DONATI, Horloger et Bijoutier, se détermine à faire UN GRAND SACRIFICE de ses marchandises pour les fêtes de NOEL et du JOUR DE L'AN, afin de réduire son IMMENSE STOCK contenu dans ses deux magasins pour n'en faire qu'un seul; car il se trouve dans l'impossibilité de subir les dépenses auxquelles deux établissements l'entraînent. Il voit que sa position l'oblige de vendre sans réserve.

Ainsi, que ceux qui ont besoin de magnifiques Bijoux s'empressent de visiter ces deux établissements.

Une visite vous suffira pour vous convaincre du bon marché.

Québec, 14 décembre 1878—1m

ARGENTERIES

ANGLAISES ET AMERICAINES.

Afin d'effectuer une vente rapide, les soussignés ont décidé d'offrir au public un grand assortiment d'Argenteries bien choisies à bien bas prix, et même au prix coûtant s'il le faut.

V. BÉLANGER & CIE.,

Buc la Fabrique.

Québec, 9 décembre 1878—3s